synaction
CERCLE D'AFFAIRES

SOCIÉTÉ À MISSION

Guide de présentation

Rejoignez un cercle d'affaires éthique, exigeant et profondément humain, où l'on transforme les synergies en actions concrètes.

Provence · saison 2026-2027

Pourquoi SYNACTION ?

L'entrepreneuriat, c'est la liberté, mais c'est aussi l'une des expériences les plus isolantes. Nous croyons que les entrepreneurs réussissent davantage lorsqu'ils s'entourent, qu'ils partagent et qu'ils se soutiennent.

SYNACTION est une **société à mission**, créée pour transformer les synergies en actions concrètes, au service de l'entrepreneur et de son territoire.

> **Notre mission :** créer un cercle d'affaires où l'on progresse ensemble, où l'on s'entraide sans jugement, où l'intelligence collective ouvre des portes, et où l'on fait du business avec du sens.

Nos valeurs fondatrices

Synergie

Créer des connexions authentiques pour générer des opportunités mutuelles et durables.

Action

Transformer nos échanges en actions concrètes qui font progresser chaque entrepreneur.

Éthique

Placer l'humain et notre impact d'entrepreneur au cœur du business.

> *« La performance économique n'a de sens que si elle s'accompagne d'un impact positif sur la société. »*
>
> *Emery Jacquillat, PDG de Camif et cofondateur de la Communauté des Entreprises à Mission*

Nos engagements de société à mission

- Une adhésion offerte chaque année à un entrepreneur en rebond ou à un créateur de société à impact.
- Des interventions dans les écoles et universités pour inspirer les futurs entrepreneurs.
- Un événement ou une action solidaire chaque année pour financer une association du territoire.

Ce que contient votre adhésion

13
réunions par an
Une réunion toutes les trois semaines, déjeuner inclus.

4
ateliers par an
Un par trimestre, animé par un intervenant.

7
afterworks
Des rendez-vous conviviaux et des événements spéciaux.

Le déroulé d'une réunion

Horaire	Séquence
11 h 30	**Accueil et café** — on arrive, on se retrouve, on accueille les invités.
12 h 00	**Tour de table** — la parole circule librement.
12 h 15	**Les pitchs** — deux minutes chacun : votre offre du moment, vos besoins, votre actualité.
12 h 45	**Le Grand Format ou L'Accélérateur** — soit la mise en lumière d'un membre en format interview, soit l'intelligence collective au service d'un objectif précis. Jamais les deux le même jour.
13 h 00	**Vie du cercle, puis déjeuner** — agenda, nouveaux clubs, puis le déjeuner : le meilleur arrive souvent ici.
14 h 00	Fin de la réunion.

> Vous n'êtes pas encore membre ? **Deux réunions vous sont offertes** pour découvrir le cercle avant de décider. Le déjeuner de l'invité reste à sa charge.

Un membre SYNACTION, c'est…

- Un entrepreneur engagé, qui souhaite progresser grâce au collectif.
- Une personne ouverte, prête à partager ses expériences et ses bonnes pratiques.
- Un membre actif, qui participe aux réunions et contribue à la dynamique du groupe.
- Un professionnel éthique, respectueux, responsable et aligné avec les valeurs du réseau.
- Un créateur d'opportunités, qui propose autant qu'il reçoit.
- Un acteur du territoire, qui a envie d'avoir un impact local positif.
- Quelqu'un qui joue le jeu, dans la bienveillance et la transparence.

… et ce n'est pas

- Une personne qui vient seulement « consommer du réseau ».
- Un opportuniste qui prend sans donner.
- Un profil individualiste qui ne croit pas au collectif.
- Un entrepreneur absent ou non impliqué.
- Un membre qui cherche uniquement à vendre.
- Quelqu'un qui ne respecte pas les valeurs éthiques du réseau.

> **Un seul professionnel par métier dans chaque club.** Votre métier vous est réservé tant que vous êtes membre.

Adhérer

125 € HT / mois

repas inclus — cotisation annuelle réglée en une ou deux fois

+ 270 € HT de droit d'entrée, la première année seulement

Condition	Détail
Club en création	Avant l'ouverture, seul le droit d'entrée de 270 € HT est versé : il bloque votre métier et il est **intégralement remboursé si le club n'ouvre pas** (moins de cinq membres).
Club ouvert	Dès cinq membres, le club fonctionne et la cotisation s'applique : 125 € HT par mois, déjeuners compris.
Parrainage	Chaque membre parrainé donne droit à 90 € HT de déduction sur la cotisation suivante du parrain.
Essai	Deux réunions offertes avant tout engagement.
Absence	Vous pouvez vous faire représenter par un collaborateur ou offrir votre place à un invité.
Invités	Un invité non membre participe à une réunion pour 22 € TTC, déjeuner inclus.

Nos clubs en Provence

Club	Où et quand
Les Milles — Aix	Ouvert · Restaurant Les Hauts de Pichaury, Aix-en-Provence.
Pays d'Aubagne	Ouvert · Restaurant Andino, 138 route d'Aubagne, Gémenos.
Aix centre-ville	En pause — animateur recherché.
Le Puy-Sainte-Réparade	En pause — animateur recherché.

Animer un club

Chaque club est animé par un animateur référent : il facilite les échanges, impulse la dynamique et incarne les valeurs du réseau. Un club démarre dès cinq membres, et l'animateur n'est jamais seul — il travaille avec la référente éthique du cercle.

> Le rôle est rémunéré. Les conditions exactes sont présentées lors d'un rendez-vous personnalisé : écrivez-nous.

Nous contacter

contact@synaction.org · synaction.org
SYNACTION, SAS société à mission au capital de 900 € · 17 rue Ventura, 13001 Marseille · RCS Avignon 993 852 466.

Et si on transformait ensemble vos synergies en actions ?